COMMUNE DE VUCHERENS

Election du(de la) Syndic(que) du 18 juin 2023 (1er tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste "la Chouette", comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Jean-François Perroud, né le 23.06.1970, originaire d'Oron, domicilié à la Route du Village 39, **élu tacitement Syndic** pour la fin de législature soit du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026.

Pour le Bureau électoral

Le président

La secrétaire

Vucherens, le 8 mai 2023